

forma la baronnie de *Saint-Just*, d'où les chanoines prirent le titre de barons (1).

Innocent IV voulut encore montrer sa reconnaissance d'une manière plus particulière aux Lyonnais ; il leur octroya plusieurs bulles , dont nous citerons les quatre principales :

Par la première , il les prend sous sa protection , et met sous celle de saint Pierre leurs biens et leurs familles.

Par la seconde, il ordonne à tous les archevêques, évêques et autres prélats de la chrétienté de leur accorder protection pour leurs personnes et leurs affaires , lorsqu'ils passeront sur leurs terres.

Par la troisième , il donne aux églises de Lyon le privilège de ne pouvoir être mises en interdit.

Par la quatrième , il ordonne que toutes les fois que des envoyés de Lyon arriveront à Rome, ils seront traités comme s'ils étaient de la famille du pape.

Cependant la mort de Frédéric ne laissa point Innocent IV paisible possesseur des états de l'Eglise ; il fallut d'abord les disputer à Conrad , fils de Frédéric. Guillaume de Hollande étant mort , Richard , frère du roi d'Angleterre , fut appelé à l'empire. Quoique celui-ci fût valoir ses droits en Allemagne, le pontife resta chargé de tout le poids de la guerre en Italie ; Mainfroi , fils naturel de Frédéric , qui s'était chargé de la tutelle du jeune Conradin , fils de Conrad , défit si complètement les troupes du pontife dans les environs de Nocera , qu'il se vit l'Italie fermée pour long-temps, et mourut de chagrin peu de jours après cette défaite, en décembre 1254.

(1) Nous émettons ici l'avis des historiens de Lyon , mais ne serait-il pas possible que les chanoines de *Saint-Just* n'aient pris le titre de barons que depuis l'édit de Philippe-le-Bel, en 1307, qui érigeait les possessions de l'Eglise de Lyon en comté-baronnie. Les historiens de Lyon ne font mention d'aucun titre qui puisse fixer l'époque de ce droit. Quant aux chanoines de *Saint-Jean*, ils avaient le droit de porter le titre de comtes, depuis que l'archevêque et le chapitre avaient acheté ou échangé le comté de Lyon , en 1175 , avec le comte de Forez.